

Du Six Juillet — an mil huit cent soixante-quatre, à deux heures du soir

N° 21

ACTE DE NAISSANCE d'Antoine, *Chiriac Anatole* *Daulet*
 né à La Garde le septième courant à huit heures du soir fils de Joseph, Antoine, *Antoine* *Daulet*
 profession d'cultivateur et de vigneron, *Antoine* *Daulet*
 âgé de trente ans, domicilié à La Garde
 et de Catherine, *Antoine* *Daulet*
 âgée de vingt quatre ans, domiciliée à La Garde avec son mari
 Il a été vérifié que l'enfant a moi présenté est du sexe masculin
 Sur la déclaration a moi faite par *Antoine* *Daulet*
 l'enfant âgé de *Antoine* *Daulet* ans, profession d'cultivateur
 domicilié à La Garde
 Premier témoin, *Antoine* *Daulet* âgé de trente ans, profession d'propriétaire
 Second témoin, *Antoine* *Daulet* âgé de vingt quatre ans, profession d'propriétaire
 domicilié à La Garde
 Constaté, suivant la loi par moi *Antoine* *Daulet* premier adjoint au maire
 remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat civil, et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé.

Du Vingt-trois Juillet — an mil huit cent soixante-quatre, à trois heures du soir

N° 22

ACTE DE NAISSANCE d'Émile, *Antoine* *Antoine* *Antoine*
 né à La Garde le septième courant à huit heures du soir fils de *Antoine* *Antoine*
 profession d'cultivateur et de vigneron, *Antoine* *Antoine*
 âgé de trente ans, domicilié à La Garde
 et de *Antoine* *Antoine*
 âgée de vingt quatre ans, domiciliée à La Garde avec son mari
 Il a été vérifié que l'enfant a moi présenté est du sexe masculin
 Sur la déclaration a moi faite par *Antoine* *Antoine*
 l'enfant âgé de *Antoine* *Antoine* ans, profession d'cultivateur
 domicilié à La Garde
 Premier témoin, *Antoine* *Antoine* âgé de trente ans, profession d'propriétaire
 Second témoin, *Antoine* *Antoine* âgé de vingt quatre ans, profession d'propriétaire
 domicilié à La Garde
 Constaté, suivant la loi par moi *Antoine* *Antoine* premier adjoint au maire
 remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat civil, et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé.

N° 23



Du Vingt-sept Juillet — an mil huit cent soixante-quatre, à deux heures du soir

ACTE DE NAISSANCE d'Antoine, *Antoine* *Antoine* *Antoine*
 né à La Garde le septième courant à huit heures du soir fils de *Antoine* *Antoine*
 profession d'cultivateur et de vigneron, *Antoine* *Antoine*
 âgé de trente ans, domicilié à La Garde
 et de *Antoine* *Antoine*
 âgée de vingt quatre ans, domiciliée à La Garde avec son mari
 Il a été vérifié que l'enfant a moi présenté est du sexe masculin
 Sur la déclaration a moi faite par *Antoine* *Antoine*
 l'enfant âgé de *Antoine* *Antoine* ans, profession d'cultivateur
 domicilié à La Garde
 Premier témoin, *Antoine* *Antoine* âgé de trente ans, profession d'propriétaire
 Second témoin, *Antoine* *Antoine* âgé de vingt quatre ans, profession d'propriétaire
 domicilié à La Garde
 Constaté, suivant la loi par moi *Antoine* *Antoine* premier adjoint au maire
 remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat civil, et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé.

Du Neuf Août — an mil huit cent soixante-quatre, à deux heures du soir

N° 24

ACTE DE NAISSANCE d'Antoine, *Antoine* *Antoine* *Antoine*
 né à La Garde le septième courant à huit heures du soir fils de *Antoine* *Antoine*
 profession d'cultivateur et de vigneron, *Antoine* *Antoine*
 âgé de trente ans, domicilié à La Garde
 et de *Antoine* *Antoine*
 âgée de vingt quatre ans, domiciliée à La Garde avec son mari
 Il a été vérifié que l'enfant a moi présenté est du sexe masculin
 Sur la déclaration a moi faite par *Antoine* *Antoine*
 l'enfant âgé de *Antoine* *Antoine* ans, profession d'cultivateur
 domicilié à La Garde
 Premier témoin, *Antoine* *Antoine* âgé de trente ans, profession d'propriétaire
 Second témoin, *Antoine* *Antoine* âgé de vingt quatre ans, profession d'propriétaire
 domicilié à La Garde
 Constaté, suivant la loi par moi *Antoine* *Antoine* premier adjoint au maire
 remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat civil, et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé.